

Groupe du Sud-Est

Vienne, 18-19 avril 1975

Ces journées ont porté sur la formation professionnelle. Elles ont groupé cinquante-sept bibliothécaires des bibliothèques d'Aix-en-Provence, Annecy, Arles, Avignon, Chambéry, Clermont-Ferrand, Fréjus, Genève, Givors, Grenoble, Lyon, Marseille, Nice, Toulon, Vienne et Villeurbanne.

Elles ont débuté le vendredi 18 avril à 10 heures par un exposé de M. Merland sur la formation supérieure. Il passe en revue les diverses formations :

Ecole nationale supérieure de bibliothécaires (recrutement : niveau licence + concours d'entrée. Duré 1 an) : Ecole créée en 1963 pour former le personnel scientifique d'Etat des bibliothèques ; elle est ouverte en outre à des élèves associés venant de l'étranger. En 1975 elle a été transférée à Lyon, dans des locaux spécialement conçus et aménagés.

Ecole nationale des Chartes (recrutement : niveau baccalauréat + concours d'entrée avec préparation. Durée : 4 ans), école de formation générale tournée vers les disciplines historiques et de formation spécialisée avec un stage de 4^e année dans les bibliothèques ou les archives.

Ecole des bibliothécaires-documentalistes de la rue d'Assas à Paris (recrutement : niveau baccalauréat + concours d'entrée. Durée 2 ans). Ecole privée, d'où limitée dans son action, mais qui sait faire preuve de dynamisme dans l'adaptation de son enseignement aux nouveaux besoins de la profession (techniques documentaires).

Institut national des techniques et de la documentation (recrutement : 1^{er} cycle avec niveau baccalauréat + examen, 2^e cycle avec niveau licence + examen. Durée 2 ans dans chaque cycle). Ecole essentiellement tournée vers les problèmes de la documentation.

Universités à formations diverses, variées et fluctuantes : maîtrises (Bordeaux, Villeneuve, Vincennes), unités de valeur (Lille, Lyon, Strasbourg) filières de formation continue (Nice), cycles supérieurs de spécialisation (Institut d'études politiques de Paris).

Parmi ces diverses formations, M. Merland distingue deux tendances, d'abord les écoles professionnelles spécialisées avec recrutement niveau licence et courte durée d'études (type Ecole nationale supérieure de bibliothécaires), ensuite les écoles à cursus long, visant à la fois une formation générale et spécialisée (type Ecole des Chartes et nouvelles formations universitaires au niveau maîtrise). Il signale qu'une synthèse (recrutement de l'Ecole nationale supérieure de bibliothécaires et déroulement des études s'intégrant dans le cursus universitaire) a été présentée récemment dans un rapport sur la formation du personnel scientifique des bibliothèques.

Après l'exposé de M. Merland, un rapport moral et financier du groupe du Sud-Est est donné par M. Vaillant et Mlle Faisant. M. Vaillant fait un compte rendu des journées d'études de Chambéry des 11 et 12 mai 1974, de la réunion tenue par la section lyonnaise le 10 janvier 1975 à l'Ecole nationale supérieure de bibliothécaires et de la réunion informelle section Provence-Côte d'Azur à la bibliothèque municipale de Marseille le 18 mars 1975. Mlle Faisant, dans son rapport financier, fait ressortir des recettes du groupe pour 1974 de 761 F et des dépenses de 1 547,50 F, le groupe ayant encore, en tenant compte des soldes créditeurs de 1972 et de 1973, un solde créditeur de 571 F.

Parmi les questions diverses, M. Lecutiez suggère d'adjoindre au prochain bureau élu en 1976 Mlle Struber de la B.C.P. d'Istres, et que les assemblées générales aient lieu désormais à l'automne, celles de l'A.B.F. étant généralement au printemps. M. Raynaud pense que la date doit être laissée à l'initiative du bureau, en fonction de l'intérêt

du thème du congrès de l'A.B.F. M. Chauveinc annonce sa démission éventuelle de président du groupe du Sud-Est en raison de sa candidature à la présidence de l'A.B.F.

L'après-midi à 15 heures M. Dumas fait un rapport sur la formation initiale et moyenne.

En ce qui concerne la formation initiale, le groupe de travail réuni à Marseille a constaté la grande diversité des appellations d'emplois à ce niveau (employés, garçons, gardiens, magasiniers, surveillants) et trop souvent un recrutement rapide et limité. Il serait souhaitable qu'aussi bien pour le privé que pour le public (Etat, villes) il y ait une préparation à un diplôme ou à un concours par une documentation écrite et par quelques visites et cours explicatifs.

Sur le plan de la formation moyenne, il existe plusieurs façons d'acquérir des connaissances professionnelles :

- par les centres régionaux dépendant de l'Ecole nationale supérieure de bibliothécaires, centres qui préparent au C.S.B. et au C.A.F.B.
- par les I.U.T. avec département « carrières de l'information », où au bout de deux ans d'études on obtient un D.U.T. avec options « bibliothèques » ou « documentation » qui peuvent conduire indirectement au C.S.B. ou au C.A.F.B.
- par certaines universités, où il existe des cours préparant à un diplôme de formation permanente intitulé « documentation-bibliothèques », ce qui peut conduire aussi indirectement au C.A.F. et au C.S.B.

Les débouchés, quant à la formation moyenne, consistent essentiellement en des emplois de sous-bibliothécaires dans les bibliothèques municipales, et dans une moindre mesure en des postes de bibliothécaires dans des C.D.I. des lycées, les instituts et centres de recherches publics ou privés et les bibliothèques de comités d'entreprises.

Les améliorations à apporter pour la formation moyenne seraient qu'il y ait un enseignement par correspondance et que soient publiés des cours photocopiés et des manuels grâce à une coordination sur le plan régional et national.

Après l'exposé de M. Dumas, Mme Guindon fait un rapport sur la formation permanente et le recyclage et sur la promotion interne.

Après la séance de travail est organisé, sous la direction de Mlle Coffrant, une visite de la bibliothèque municipale et du musée de Vienne.

Le lendemain samedi, a lieu le matin à partir de 9 heures, une visite de l'amphithéâtre romain, du musée Saint-Pierre et des fouilles de la Vienne antique sous la direction de M. Rueff, conservateur des musées de Vienne. Il y a ensuite, à 11 heures trente, réception des congressistes à l'Hôtel de Ville par la municipalité de Vienne et son maire, M. Mermaz. Une visite, l'après-midi, des fouilles de Saint-Romain-en-Gal, après un déjeuner amical en commun, clôt ces deux journées dont le programme a si bien été organisé par Mlle Coffrant.